

Renouveler et suivre les peupleraies.

INVITATION

Après-midi terrain

Aspects abordés:

1. L'exploitation des peupleraies mûres et leur nécessaire renouvellement afin de maintenir une ressource qui risque de manquer dans les années futures.
2. La nécessité de diversifier les cultivars en plantations et de ne pas généraliser l'utilisation de Koster et Trichobel.
3. L'importance de la taille de formation et des élagages des jeunes peuplements afin de valoriser au maximum ses peupleraies et de répondre aux exigences des industriels.
4. La certification PEFC

Une réunion de terrain gratuite et ouverte à tous

Co-animée par Clémence BESNARD ainsi que plusieurs animateurs lors des réunions

Pour vous inscrire

Participation gratuite.

Inscription non obligatoire mais possibilité de nous informer de votre présence accompagnée ou non avant la date de la réunion pour des questions d'organisation.

Par mail : aurelie.demetz@cnpf.fr

ou téléphone au : 03.22.33.52.00

Avec le soutien
financier de

Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CRPF Hauts-de-France Normandie est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Vous le connaissez sans doute au travers de son trimestriel gratuit « *Bois du Nord* » qu'il vous adresse régulièrement.

Au programme:

13h30 – 14h00 : Accueil des participants

14h00 – 14h15 : Présentation de l'Association Peuplier et de la propriété.

14h15 – 14h30 : Description du déroulement de l'après-midi

14h30 – 17h30 : Ateliers

17h30 – 18h00 : Conclusions et remerciements

Lors de votre arrivée sur la commune annoncée de la réunion, vous trouvez des panneaux « Réunion Forestière » qui vont conduire à la propriété.

Sinon je resterai joignable au 06.77.52.52.58 afin de vous guider.

Quand ?

→ Le vendredi 15 septembre dans la Somme de 13h30 à
HANGARD 18h00
A (80 110)

→ Le vendredi 29 septembre dans l'Aisne de 13h30 à
18h00
A GUNY (02 300)

Inscription possible par téléphone au 03.22.33.52.00, par mail à aurelie.demetz@cnpf.fr

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous

bénéficiez, en outre, de la possibilité de limiter ou de vous opposer au traitement qui vous concerne. Vous disposez, de plus, du droit à la portabilité de vos données. Pour toute information, contactez dpo@cnpf.fr

Réunion forestière

Centre National de
la Propriété
Forestière

